



## Les dessous du «made in France»

**Le «made in France» a le vent en poupe. Les logos bleu, blanc, rouge promouvant la production française envahissent les étagères des commerces. Une nouvelle «mode» qui s'inscrit dans une volonté générale des Français de «mieux consommer». Mais que signifie concrètement le «made in France» ?**

Ces dernières années, le slogan commercial «made in France» estampillant les produits «fabriqués» en France a vu sa popularité auprès des consommateurs exploser et il s'est multiplié sur les produits. Également très plébiscité par les politiciens, le «made in France» trouve écho dans l'opinion en mettant en avant «le patriotisme industriel» de son action, la lutte contre le chômage et contre la délocalisation des entreprises françaises. La rassurante «loi de proximité» se révèle également très efficace sur le consommateur. D'après une étude de l'IFOP datant de janvier 2017, 91% des consommateurs disent avoir déjà préféré un produit un peu plus cher au prétexte qu'il était étiqueté «fabriqué en France». L'étude révèle également qu'ils souhaiteraient la création d'un label unique et que l'affichage de la provenance du produit soit obligatoire, garantissant la fabrication française. Aujourd'hui, il est facile de se perdre dans la jungle des logos ou labels aux cahiers des charges bien variés, et aisé de douter de leur fiabilité.

### LE MADE IN FRANCE SELON LA LOI

De manière générale, la loi stipule qu'un produit réalisé à 45% en France peut être estampillé «made in France». Une marchandise est en effet considérée comme «originaire du pays où a lieu la dernière transformation substantielle», c'est-à-dire un stade de fabrication important, «ou si 45% de sa valeur ajoutée a été réalisée en France».

Cependant d'après le site internet de l'administration française, cette indication de



Les labels «Made in France» se sont multipliés ces dernières années. Difficile de s'y retrouver pour les consommateurs.

provenance est facultative. Cependant, d'après la législation, indiquer une origine fautive ou trompeuse est considéré comme une infraction pouvant conduire à deux ans de prison et une amende de trente-sept mille cinq cents euros.

Si théoriquement, la répression existe, la complexité des processus de fabrication industrielle rend difficile la détermination de l'origine exacte des produits et donc l'application de la loi. Il est en effet assez délicat pour les administrations d'imposer une règle de fabrication universelle du «made in France». Est-ce que l'intégralité d'un produit doit provenir de France? Cela semble compliqué, car selon Julie Moya de TW Équitation, fabricant de vêtements d'équitation, l'approvisionnement en matières premières n'est pas facile: «Malheureusement, il n'est pas possible d'avoir uniquement des tissus français. Depuis quelques années, la production a été exportée à l'étranger. Les usines de tissage se font de plus en plus rares dans l'hexagone, surtout dans le milieu équestre où nous utilisons des matières techniques. Cependant, l'étude du prototype, la conception, la fabrication et la commercialisation du produit sont réalisés sur le territoire tricolore.» Dans le commerce des cuirs, les fabricants se heurtent à la même problématique: «Notre savoir-faire et nos artisans sont français. Les cuirs sont allemands et suisse-allemands car il sont de meilleure qualité que les cuirs français. Les enclos des vaches, cerclés de fils barbelés en France, abiment le cuir. Nos arçons de selle sont anglais. Tout le reste est français, la transformation, le tannage des cuirs et la conception. Nos produits défendent une tradition des savoirs du terroir transmis des anciennes aux jeunes générations et mettent en valeur une certaine technicité» appuie Arnaud Lièvre, directeur commercial de Butet.

Devraient-on alors prendre en considération seulement les étapes de fabrication et/ou les études de conception du produit? La diversité des situations et les problématiques auxquelles sont soumis les différents secteurs aboutissent à la création d'une loi sur le «made in France» jugée par beaucoup comme trop générale, imprécise, trompeuse, mal appliquée et peu contrôlée. Alors concrètement quels produits sont réellement français?

S'il est difficile pour les fabricants de se procurer des matériaux, on peut imaginer que leur production est tout de même supervisée

L'entreprise Tacanta a choisi de produire ses tapis en France, mais regrette le coup élevé des labels de fabrication françaises.

et le pourcentage de leurs produits fabriqués en France contrôlé régulièrement. Toutefois, l'ensemble des entreprises contactées par EQ a amèrement et unanimement révélé qu'aucun contrôle certifiant l'origine et la conception de leur produit ne leur était imposé.

### LES LABELS SONT-ILS PLUS FIAIBLES ?

Afin de compenser la prolifération de logos et d'indications à la véracité parfois douteuse, ou tout du moins contrôlée de manière peu rigoureuse et éclectique, des associations de professionnels ont créé certains labels (Origine France Garantie par exemple) pour mettre en valeur les entreprises désireuses de promouvoir le savoir-faire français et l'origine de leurs produits tricolores. La remise de ces labels est normalement soumise au respect d'un cahier des charges précis. Pour ce faire, les entreprises devraient alors subir un ou plusieurs contrôles sur le terrain.

Les deux selliers Forestier et Butet, détenteurs du label Entreprise du patrimoine vivant (EPV), nous ont confié ce qu'ils pensaient de cette reconnaissance et quel crédit, selon eux, pouvait lui être portée.

«Les labels n'ont pas forcément une valeur importante pour le grand public», reconnaît Barbara Sayous, communicante du fabricant de selle Forestier. «Mais ils sont essentiels en interne. C'est un signe de reconnaissance de notre travail».

«Notre entreprise a obtenu le label EPV il y a deux ans. C'était alors une grande fierté, une récompense et un aboutissement de notre travail d'artisan français. Cependant les choses ont changé. Des confrères ont obtenu le même label alors qu'une grosse partie de leur production est délocalisée. C'est décevant et nous ne le mettons



Les fabricants de selle ont souvent du mal à trouver du cuir produit en France. Forestier travaille cependant presque exclusivement avec des producteurs français.

plus en avant sur nos produits», dénonce Arnaud Lièvre de la sellerie Butet. Les autres fabricants interrogés ne se révèlent pas plus convaincus: «Je pense que les labels sont une duperie. Le label Origine France Garantie, par exemple, ne garantit la fabrication en France que de 50% du produit. Pour moi, ce n'est qu'une manière de plus de taxer et de duper les industries», déclame l'ancien industriel, Laurent Bordes de chez Flex On.

Car l'obtention de ces labels est payante: «Ils sont plus intéressants car ils imposent des audits. Mais les demander engendre encore des coûts supplémentaires et certaines petites boîtes ne peuvent pas se le permettre. C'est l'unique raison pour laquelle Tacante n'a pas encore franchi le pas», regrette Morgane Carcaillet. «Cela demande également tout un processus administratif et logistique complexe. Par exemple, si l'on change de local, de fournisseurs, il faut tout refaire.»

Et si Forestier explique que leur entreprise a été inspectée à plusieurs reprises pour obtenir le label EPV, Butet précise cependant: «De notre côté, une visite a été faite avant l'obtention du label et depuis plus rien. Il nous est renouvelé chaque année après que nous avons seulement rempli un questionnaire mais aucune visite de contrôle ne nous est imposée.»

Les tissus produits en France sont assez rares, surtout pour le secteur de l'équitation qui utilise des produits très techniques.



### EST-CE RENTABLE POUR CES ENTREPRISES DE PRODUIRE 100% FRANÇAIS ?

«94% des Français considèrent qu'acheter un produit «made in France» est une façon de soutenir les entreprises françaises, 93% y voient une manière de préserver l'emploi et les savoir-faire et 86% l'associent à un acte citoyen», d'après l'étude IFOP de janvier 2017. Cependant, si on en croit les idées reçues, il serait peu rentable pour les industriels de produire français. Les coûts de production seraient en effet plus élevés; les matières premières plus difficiles à trouver et plus onéreuses, la main d'œuvre plus chère, tout comme la location ou l'achat d'emplacements appropriés à la production. Qu'en est-il réellement ?

«Il est rentable de produire en France dans la mesure où l'on veut de la qualité, des produits techniques et sur-mesure. Pour les métiers du cuir, si on veut faire du volume, il vaut mieux délocaliser au Maroc, par exemple. La main d'œuvre y est moins chère tout comme les matières premières», explique Arnaud Lièvre, directeur commercial du fabricant de selle Butet. Un point de vue qui rejoint celui de Morgane Carcaillet, la fondatrice de Tacante: «Si on devait produire nos tapis en Roumanie, c'est sûr que ce serait beaucoup plus profitable. Notre entreprise arrive à grandir en restant en France mais c'est vrai que c'est compliqué.»

D'après son créateur Laurent Bordes, la marque d'étrier Flex On, semble, quant à elle, y trouver son compte: «C'est super rentable lorsque l'on fait de la qualité, il faut avoir un produit bien étudié et posséder une bonne industrialisation. L'automatisation est la clef. Elle permet de réduire les coûts de production. De plus, une fabrication locale nous permet d'être plus réactifs. Nos producteurs sont à portée de main et pas à 20 000 km, donc nous pouvons traiter directement avec eux. D'un point de vue logistique, c'est beaucoup plus simple et cela nous évite aussi des coûts d'import/export.»

Les avis sur la rentabilité du 100% français restent donc mitigés selon les secteurs de production. On retiendra tout de même que certains parviennent tout à fait à produire majoritairement français tout en conservant un schéma économique viable et profitable. ■